

 COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT	DE 2025-047 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION SÉANCE du 15 septembre 2025
---	---

L'an deux mil vingt-cinq et le quinze septembre à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 9 septembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Bernard BOUDOIRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT, Norbert GUILLARME, Marine GAUTHIER

Absents excusés : Marc VALERO, Odile MOUGEOT, Marie-José MONFRIN, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE, Brigitte MONTET
Pouvoirs de : Marc VALERO à Laurent MARIANELLI, Odile MOUGEOT à Danielle MARROU, Syndie FABRE à Patrick SINTES, Olivia HILAIRE à Gwénaél LOUAISEL, Brigitte MONTET à Christine NALLET

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

5.7.5 – Syndicat des eaux Durance-Ventoux - Convention de participation financière à la réfection globale des voies

Rapporteur : Monsieur Alain LARGERON, Conseiller Municipal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le syndicat des eaux Durance-Ventoux a réalisé des travaux d'adduction d'eau potable sur le chemin de l'Escanson. La commune souhaite réaliser la réfection de la chaussée sur la totalité du domaine public.

Le syndicat s'engage à participer financièrement à ces travaux.

La présente convention aura pour objet de préciser les modalités relatives d'une part à l'exécution des travaux sur le réseau d'eau potable (canalisations et branchements), et d'autre part, au financement des travaux de réfection définitive des chaussées.

Le montant prévisionnel des réfections de chaussées s'élève à la somme de 8 379,00 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 présents + 5 pouvoirs)

Autorise Monsieur la Maire à signer la convention de participation financière à la réfection globale des voies pour le versement de la somme de 8 379,00 € H.T.

Dit que la recette sera inscrite au budget en cours.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20250916-DE_2025_047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/09/2025
Publication : 16/09/2025

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 16 septembre 2025
Le Maire,
Patrick SINTES

La secrétaire de séance
Monique JOANNY